

CYCLO-CLUB TROYEN-SAVINIEN



Association Loi de 1901 - Fondé en 1909
Affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme N°00027
Siège social : 40, rue Étienne Pédron - 10000 TROYES
internet : <http://ccts10.fr> - e-mail : ccts@free.fr

Brevets Émile Marchal 2018

★ Brevet Émile Marchal 150 km ★

Sur la Journée pour les 3 brevets

- Samedi 24 mars • Dimanche 25 mars •
- Mercredi 28 mars •

■ Lieu de départ : **Église de Saint-Parres-aux-Tertres**

■ Inscriptions et départs : **de 7 h 30 à 8 h 00**

Un Seul Parcours

Saint-Parres-aux-Tertres, Thennelières, Laubressel, Dosches, D.8, D.1, Géraudot, D.43, D.50, prise de la Vélovoie des Lacs, l'Étape, Chantemerle, Radonvilliers, Dienville, La Rothière, Petit-Mesnil, la Giberie, D. 2, D. 18, Éclance, Bossancourt, D. 46, Dolancourt, Jaucourt, Proverville, Bar-sur-Aube, D. 13, Fontaine, D. 13, D. 70, Baroville, Champignol-lez-Mondeville, D. 70, Saint-Usage, Fontette, Essoyes, Loches-sur-Ource, Landreville, D. 167, Merrey-sur-Arce, Bar-sur-Seine, Bourguignons, D.49, D.43, Poligny, D.57, Chauffour-lès-Bailly, Montreuil-sur-Barse, D.619, Lusigny-sur-Barse, Courteranges, Laubressel, Thennelières, Belley, Saint-Parres-aux-Tertres.

■ **Dimanche 25 mars**
“Parcours du samedi”

■ **Mercredi 28 mars**
“Parcours inversé”

Départ par Belley, Thennelières, Laubressel, Courteranges, Lusigny...

★ EXTRAIT DU RÈGLEMENT ★

■ En 2018, il n'y aura pas de Brevets Émile-Marchal de rattrapage.

■ La carte de route nominative, visée au départ de chaque brevet, est obligatoire vis à vis de l'Assurance Fédérale.

■ Contact : Dominique MOREAU - 10, rue des Héros de la Résistance - 10300 - SAINTE-SAVINE

Tél : 03 25 78 13 73 - Portable : 06 11 04 05 92 - E.mail : ccts.brm@laposte.net

■ Les Brevets Émile Marchal se font en groupes. Chaque participant doit respecter le code de la route.

Respectez l'heure de départ. Le port du casque est vivement recommandé.

■ Le prix de la carte de route est fixé à 2,00 € pour les brevets de 100 ou/et 150 km.

! Bonne route à tous pour ces Brevets Émile-Marchal 2018 !